

Pour une nouvelle politique éducative progressiste, avec des axes forts et des mesures lisibles...

SEPT PRINCIPES A PROMOUVOIR :

- 1) Plutôt qu'une hypothétique égalité des chances, **le droit à l'éducation pour tous**, et un État qui garantit l'accès à ce droit... même s'il le met en œuvre en s'appuyant sur l'ensemble de ses partenaires.
- 2) Une meilleure définition des **devoirs de l'État envers tous les enfants**, accompagné d'**une plus grande responsabilisation des acteurs** : un cahier des charges précis envers les collectivités territoriales, les écoles et les établissements, accompagné d'une véritable autonomie pour leur permettre d'inventer les moyens les plus adaptés pour le réaliser.
- 3) La mise en place d'une véritable **équité de traitement sur tout le territoire national** par la mise en place de péréquations et mutualisations.
- 4) La garantie, pour chaque élève, d'être **intégré dans un groupe hétérogène** (afin de redonner à l'école sa fonction de creuset social) et d'être **accompagné de manière spécifique** en fonction de ses besoins.
- 5) **La culture au cœur de l'École**... parce que c'est le vrai moyen de lutter contre les inégalités et de permettre à l'École de jouer un rôle vraiment démocratique.
- 6) **L'articulation de tous les niveaux et de toutes les modalités de formation en un continuum éducatif, de la maternelle à la formation continue, professionnelle, culturelle et personnelle...** avec un travail prioritaire sur les transitions entre primaire et secondaire, collège et lycée, lycée et enseignement supérieur, et des moyens pour que chacun et chacune puissent réintégrer ce continuum à toutes les étapes.
- 7) **Plus de justice pour les enseignants et personnels de l'Éducation...** une meilleure prise en compte de toutes les tâches des enseignants dans leur service, une formation validée à son véritable niveau (BAC+5), le refus d'envoyer des débutants non volontaires sur les postes les plus difficiles, un allègement du temps de présence devant les élèves dans les écoles et établissements les plus exposés.

DOUZE MESURES SIMPLES A PRENDRE VITE :

- Indexer la dotation financière et en personnels de toutes les écoles et de tous les établissements scolaires - publics et privés – sur la moyenne de la CSP des familles des enfants qui y sont scolarisés, afin que, de manière systématique et équitable, on puisse vraiment donner plus à ceux qui ont moins.
- Permettre à tous les élèves de tous les établissements, de la maternelle à l'université, y compris dans les lycées professionnels et les Centres de Formation d'Apprentis, de bénéficier au moins d'une demi-journée d'atelier artistique et d'une demi-journée d'éducation physique par semaine.
- Diminuer la rupture entre l'école primaire et le collège en donnant au professeur principal de sixième et de seconde un vrai rôle de cadre et de coordination, une décharge de cours et un bureau dans chaque établissement.
- Repenser les dispositifs d'orientation dans le cadre d'une véritable éducation aux choix tout au long de la scolarité ; augmenter significativement au collège l'enseignement de la technologie en la centrant sur les métiers, afin de permettre aux élèves de choisir des voies professionnelles par intérêt et non par défaut.
- Valoriser la découverte et l'acceptation de la différence en permettant à tout élève d'être intégré dans une classe hétérogène, tout en bénéficiant, par ailleurs, d'un suivi personnalisé sous forme de « cours particuliers » gratuits et à la demande au sein des écoles et établissements.
- Aller vers la construction d'un « lycée unique » (où les élèves pourraient suivre des cours communs dans certaines disciplines, indépendamment de la voie où ils sont scolarisés) avec, enfin, une égale dignité des voies de formation, aboutissant toutes à un baccalauréat de même niveau.
- Promouvoir la démarche documentaire et expérimentale, développer l'exigence en impliquant tous les élèves, chaque année, dans la production collective d'un « chef d'œuvre ».
- Proposer aux enseignants du second degré volontaires de transformer une partie de leurs heures de cours en heures d'encadrement pédagogique, selon un ratio de un à deux, afin de participer à l'accompagnement des élèves et à la mise en œuvre du projet d'établissement.
- Donner aux parents une vraie place en faisant de l'ensemble de leurs délégués une instance permanente de dialogue avec les cadres, les enseignants et les élèves, au sein de chaque école et établissement.
- Ouvrir largement les collèges et les lycées en dehors des jours et heures de classe pour en faire de véritables « maisons des savoirs et de la formation ».
- Supprimer toute limite d'âge à tous les niveaux de l'Éducation nationale, accepter dans les classes des élèves et des adultes en reprise d'études.

- Elaborer un cahier des charges national qui s'imposerait à l'ensemble des collectivités, écoles et établissements sur les questions politiques majeures de la politique éducative : organisation des classes, accompagnement des élèves, accueil des familles, équipement... accompagner la ferme mise en place de ce cahier des charges d'une plus grande autonomie des différentes instances... repenser dans cette perspective le pilotage et le contrôle du système : plus d'État, moins de bureaucratie.